

Le jeudi 29 septembre 2022 à 20h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA, Lionel CHISS, Sandra PLOMION, Isabelle SOULA, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Philippe VIBERT, Hatice KILINC-SIGINIR, Monette-Simone VASSEUR, Caroline CAYEUX, Catherine THIEBLIN, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Frédéric BONAL, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, , Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Josée MARINHO, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Victor DEBIL-CAUX, Halima KHARROUBI, Mamadou BATHILY, Thierry AURY, Dominique CLINCKEMAILLIE, Roxane LUNDY, Leïla DAGDAD, Mehdi RAHOUI, David MAGNIER, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Jacqueline MENOUBE à Patricia HIBERTY, Mamadou LY à Farida TIMMERMAN, Peggy CALLENS à Vanessa FOULON, Antoine SALITOT à Corinne FOURCIN, Grégory NARZIS à Roxane LUNDY, Marianne SECK à Leïla DAGDAD, Claire MARAIS-BEUIL à David MAGNIER*

Date d'affichage	6 octobre 2022
Date de la convocation	23 septembre 2022
Nombre de présents	38
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Hatice KILINC-SIGINIR

# EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le jeudi 29 septembre 2022 à 20h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

## **1-Culture - attribution d'une subvention à l'association Cantus Felix**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 1 350.00 euros à l'association Cantus Felix pour la mise en œuvre du projet concert autour du répertoire de Vivaldi avec l'Orchestre Bernard Thomas et la participation d'élèves du conservatoire du Beauvaisis le samedi 1er octobre à l'église Saint-Etienne de Beauvais.

## **2- Culture – signature d'une convention avec le Comite de Gestion du Théâtre du Beauvaisis pour le dispositif « La cause des tout-petits » et attribution d'une subvention**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention au Comité de gestion du Théâtre du Beauvaisis pour le dispositif « La cause des tout-petits » d'un montant de 20 000 € au titre de la saison 2022/2023 : un acompte de 15 000 € sera versé sur les crédits inscrits au budget primitif 2022, le versement du solde interviendra en juin 2023 sur présentation du bilan de l'action.

## **3- Service vie associative et relations internationales - Règlement d'occupation temporaire de la Place Jeanne Hachette dans le cadre de l'organisation d'évènements.**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le règlement d'occupation temporaire de la place Jeanne Hachette dans le cadre de l'organisation d'évènements.

## **4- Service vie associative et relations internationales – subventions aux associations**

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes (Madame Leïla DAGDAD ne prend pas part au vote) :

- 4 000 €, NO MADE, pour le projet danse et déambulation dans le square de la gare à l'occasion des Photaumnales le 8 octobre 13h30 ;
- 2 000 €, ECUME DU JOUR, aide exceptionnelle sur le fonctionnement (financement d'un poste sur des fonctions liées à la coordination du projet associatif).
- 10 000 €, ITINER'AIR, aide exceptionnelle sur le fonctionnement liée aux difficultés de trésorerie de l'association.

## **5- Désignation des administrateurs du centre communal d'action sociale**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la désignation de monsieur Ali SAHNOUN, en qualité d'administrateur du centre communal d'action sociale, pour remplacer monsieur Franck PIA à la suite de la nouvelle élection du maire.

(Le groupe Beauvais osons l'avenir la gauche et les écologistes unis ne prend pas part au vote).

## **6- Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux -CCSPL**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la désignation de monsieur Antoine SALITOT en qualité de membre titulaire au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et monsieur Cédric MARTIN en qualité de membre suppléant, afin de remplacer monsieur Antoine SALITOT qui était membre suppléant.

(Le groupe Beauvais osons l'avenir la gauche et les écologistes unis ne prend pas part au vote).

## **7- Désignation des membres de la commission de délégation de service public permanente**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la désignation de monsieur Jacques DORIDAM, au sein de la commission de délégation de service public permanente, pour remplacer monsieur Franck PIA à la suite de la nouvelle élection du maire.

(Le groupe Beauvais osons l'avenir la gauche et les écologistes unis ne prend pas part au vote).

## **8- Désignation des représentants de la ville au sein de divers organismes**

Le conseil municipal a approuvé a désigné les représentants de la ville au sein des écoles et divers organismes extérieurs suivants suite à la nouvelle élection du maire, lors du conseil municipal en date du 9 septembre 2022 :

- Représentante – Anne-Françoise LEBRETON université Jules Vernes Amiens
- Titulaire - Jacqueline MENOUBE Conseil d'administration du Foyer des Jeunes Travailleuses (FJT)
- Titulaire – Yannick MATURA Syndicat d'énergie de l'Oise
- Représentante du conseil d'administration de la SA HLM du Beauvaisis -Jacqueline MENOUBE
- Titulaire – Jacques DORIDAM Société d'aménagement de l'Oise (SAO)
- Titulaire - Ali SAHNOUN école maternelle la Briqueterie
- Titulaire – Mohrad LAGHRARI école élémentaire Cousteau
- Suppléante –Josée MARINHO école élémentaire Louis Aragon
- Titulaire – Josée MARINHO collège Charles Fauqueux

## **9- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la modification du règlement intérieur du conseil municipal.

## **10- Tableau des effectifs**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les ajustements du tableau des effectifs liés à des modifications de grades suite aux remplacements d'agents partis (mutation, retraite...), ou à des changements de filière.

## **11- Autorisation de l'adhésion de la collectivité à la médiation préalable obligatoire (M.P.O)**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'adhésion à la mission de médiation du CDG 60 et la rémunération du Centre De Gestion à chaque médiation engagée au tarif fixé dans la délibération du 17 mai 2022.

## **12- Finances – Budget 2022 - Création, modification et suppression d'autorisations de programmes ou d'engagements – exercice 2022**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** la création des autorisations de programme et les autorisations d'engagement suivantes :

**Autorisations de programme** (section d'investissement) :

-Budget principal AP 68/ Contrat d'exploitation du chauffage (10 ans) : création d'une autorisation de programme pour un total de 2.900.000€

-Budget Elispace AP 69/ Contrat d'exploitation du chauffage (10 ans) : création d'une autorisation de programme pour un total de 125.000€

**Autorisations d'engagement** (section de fonctionnement) :

-Budget principal AE 70/ Contrat d'exploitation du chauffage - entretien : création d'une autorisation d'engagement pour un total de 2.100.000€

-Budget principal AE 71/ Etude pour le Conseil du futur (3 ans) : création d'une autorisation d'engagement pour un total de 176.035€

-Budget Elispace AE 72/ Contrat d'exploitation du chauffage - entretien : création d'une autorisation d'engagement pour un total de 35.000€

## **13- Finances - Budget Principal - Décision modificative no2 exercice 2022**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** la décision modificative no 2 du budget principal arrêtée comme suit :

### FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes	
Propositions nouvelles	1.176.085,00	Propositions nouvelles	1.176.085,00
Total :	1.176.085,00	Total :	1.176.085,00

### INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	
Propositions nouvelles	-5.350.346,00	Propositions nouvelles	-5.350.346,00
Total :	-5.350.346,00	Total :	-5.350.346,00

#### **14- Finances - Budget annexe Elispace - Budget supplémentaire exercice 2022**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Elispace arrêté comme suit :

##### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
		Résultat de fonctionnement reporté	30.563,87
Propositions nouvelles	-19.436,13	Propositions nouvelles	-50.000,00
Total :	-19.436,13	Total :	-19.436,13

##### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
		Solde exécution de la section d'investissement reporté	349.287,13
Restes à réaliser N-1	266.119,30	Restes à réaliser N-1	0,00
Propositions nouvelles	-25.132,17	Propositions nouvelles	-108.300,00
Total :	240.987,13	Total :	240.987,13

#### **15- Finances - créances irrécouvrables ou éteintes admises en non-valeur**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les créances irrécouvrables ou éteintes totalisant la somme de 35.469,93 € et décomposés de la manière suivante :

Budget	Créances irrécouvrables ou éteintes	No Liste	Nbre de pièces	Montant
principal	irrécouvrables	4372280532	190	8.431,55€
principal	irrécouvrables	5288830132	49	17.541,50€
principal	éteintes	5326500432	71	1.663,87€
principal	éteintes	5161000132	37	7.833,01€
			Total >>	35.469,93€

#### **16- Délimitation de secteurs de la commune de Beauvais concernés par un risque de mérule**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** la proposition aux services de l'Etat d'identifier les plans annexés à la présente délibération, comme des zones de présence d'un risque de mérule.

- la parcelle cadastrée section AX n° 69, rue Demoraine,
- la parcelle cadastrée section AS n° 7, rue du Maréchal de Boufflers,
- les parcelles cadastrées section X n°s 151 et 152 lot 4 rue des Jacobins.

### **17 - Approbation d'une convention de cofinancement avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour le quartier Argentine dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention de cofinancement avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour le quartier Argentine dans le cadre du Nouveau programme National de Renouvellement Urbain pour un accompagnement dans l'étude de réaménagement du périmètre : centre commercial des Champs Dolent, place de France et sa dalle, et les copropriétés des Champs Dolent et Louvremont, ainsi que la participation financière de la ville de Beauvais à hauteur de 9 780,00 € TTC.

### **18 - Etudes préalables aux travaux d'eaux pluviales sur la ville de Beauvais - 3 opérations**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le plan de financement et le lancement de l'opération d'assainissement pluvial sur la commune de Beauvais

Le détail de cette opération est repris dans le tableau ci-après :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant des travaux € TTC</b>	<b>Montant à la charge de la CAB €</b>	<b>Montant à la charge de la commune €</b>
Le Mont aux Lièvres - Etudes préalables à la mise en œuvre d'aménagements d'ouvrages de gestion des eaux pluviales suite inondations juin 2021	51 600,00	30 100,00	21 500,00
Chemin Cannone - Etudes préalables à la mise en œuvre d'aménagements d'ouvrages de gestion des eaux pluviales suite inondations juin 2021	50 400,00	29 400,00	21 000,00
Stade Pierre Omet - Reprofilage d'une noue et reprise d'une conduite de trop-plein d'un bassin de gestion des eaux pluviales	10 869,03	6 340,27	4 528,76

### **19 - Prestations de vente aux enchères publiques de tous types de véhicules roulants de PTAC inférieurs et supérieurs à 3,5 tonnes, d'engins et de tous types de matériels de travaux publics et d'espaces verts**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la vente aux enchères publiques de tous types de véhicules roulants de PTAC inférieurs et supérieurs à 3,5 tonnes, d'engins et de tous types de matériels de travaux publics et d'espaces verts.

### **20 - Réseau de chaleur quartier Saint Jean - Avenant n°7 relatif au contexte économique du bois-énergie depuis janvier 2022 et au classement du réseau**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'avenant n°7 relatifs au contexte économique du bois-énergie depuis janvier 2022 et au classement du réseau de chaleur quartier Saint Jean.

## **21 - Sport - Subventions sur projets – attribution**

Le conseil municipal a adopté à l'**unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- 1 500 € à l'association de PETANQUE SAINT-JUST DES MARAIS, pour le projet de grand challenge de pétanque jeunes (300 participants).
- 3 000 € à l'association de l'ECOLE DE JUDO DE BEAUVAIS (EJB), pour le projet de jubilé des 50 ans de l'école de judo (300 participants).
- 1 500 € à l'association du CERCLE NAUTIQUE DE BEAUVAIS (CNB), pour le projet d'assurer un accompagnement sécurisé lors des manifestations nautiques sur le plan d'eau (régates, accompagnement sorties nautiques, etc..), qui a lieu tout au long de l'année (50 bénéficiaires attendus).
- 1 500 € au BEAUVAIS OISE TENNIS, pour le projet d'organisation d'un tournoi de tennis fauteuil (1000 participants attendus).

Le conseil municipal a adopté à **la majorité** l'attribution d'une subvention à l'association suivante :

- 1 500 € au BEAUVAIS MOTO CLUB, pour le projet d'Enduro du Beauvaisis, (200 participants + 3 000 de public).

## **DÉLÉGATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES**

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 22H23

Pour extrait conforme,

**Franck PIA**  
Maire de Beauvais,

